



Arrondissement de Pontarlier
Canton de Valdahon

CCAS de Valdahon

Date de convocation :
29 septembre 2024

OBJET

CCAS

**RESSOURCES
HUMAINES**

**TABLEAU DES EFFECTIFS
CCAS-RESIDENCE
AUTONOMIE**

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 9
votants : 10

DECISION

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Date d'affichage : 09/09/2024

**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil d'Administration**

N° 24.38

Séance du 5 septembre 2024

Président de séance : Mme Sylvie LE HIR, présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme LE HIR, Mme GUILLEUX, M ANDREZ, M KURT, M CASALE, Mme BRACHOTTE, Mme CHABRIER, M LAPOIRE, Mme POURET
Etaient absents : M ARNAL, Mme BRECHEMIER, M DUMONT, Mme FERNIOT, Mme LIME VIEILLE, M MANZONI

Secrétaire de séance : M Bernard ANDREZ

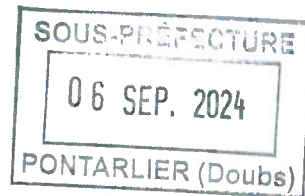
Procurations de vote : Mme BRECHEMIER/Mme GUILLEUX

Conformément à la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et aux décrets fixant les statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades correspondants, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Madame la Présidente explique qu'il appartient au conseil d'administration du CCAS, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Les délibérations antérieures fixant le tableau des effectifs seront abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle délibération.

Suite à la création d'un poste au CCAS et d'un poste à la Résidence autonomie, Madame la Présidente propose le tableau des effectifs comme suit :



Grade	Fonctions	Temps de travail	Effectif au 15/08/2024	Répartition BUDGETS
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché territorial (catég.A)	Direction CCAS et Résidence Autonomie	35h00	1 (poste vacant 01/01/2021)	50% BUDGET CCAS 50% BUDGET Résidence Autonomie
Adjoint administratif territorial (catég C)	Secrétaire administratif du CCAS	21h00	0.60	100% BUDGET CCAS
FILIERE SOCIALE				
Agent social (catég.C)	Responsable du CCAS	35h00	1	100% BUDGET CCAS
Agent social (catég.C)	Responsable de la Résidence autonomie	35h00	1	100% BUDGET Résidence Autonomie
Agent social (catég.C)	Accompagnante Educative et Sociale	28h00	0.80	100% BUDGET Résidence Autonomie
FILIERE ANIMATION				
Adjoint d'animation territorial	Animatrice	14h00	0.40	100% BUDGET Résidence Autonomie
FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique territorial (catég.C)	Agent polyvalent	35h	1 (arrêt longue durée 19/01/2022)	50% BUDGET CCAS 50% BUDGET Résidence Autonomie
Adjoint technique territorial (catég.C)	Agent d'entretien	35h	0.60 (0.20 mis à disposition auprès de la commune de Valdahon)	100% BUDGET Résidence Autonomie

Le Conseil d'Administration :

- Adopte le tableau des effectifs des emplois du CCAS et de la Résidence Autonomie ;

Fait et délibéré en séance
 Pour être fait conforme
 La présidente du CCAS
 Sylvie LEHIR

